



Préface à Tangui Przybylowski, La rente foncière en Afrique subsaharienne, L'Harmattan, 2021

Christophe Darmangeat

► To cite this version:

Christophe Darmangeat. Préface à Tangui Przybylowski, La rente foncière en Afrique subsaharienne, L'Harmattan, 2021. La rente foncière en Afrique subsaharienne, 2021. hal-03436714

HAL Id: hal-03436714

<https://hal.science/hal-03436714>

Submitted on 19 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Préface

à Tanguy Przybylowski
La rente foncière en Afrique subsaharienne
L'Harmattan, 2021.

Il y a cinq ans de cela, sur mon blog, *La Hutte des Classes*, un internaute a commencé à poster régulièrement des commentaires qui se signalaient par leur pertinence et leur érudition. Aussi n'ai-je pas tardé à vouloir en savoir davantage sur leur auteur, bien aidé par le fait qu'il les signait d'un patronyme aisément repérable. J'avais tout naturellement imaginé quelque quinquagénaire, chercheur de profession ou amateur érudit, comme j'en avais rencontré quelques-uns du temps où j'assistais au séminaire d'Alain Testart. Aussi dois-je avouer avoir ressenti une certaine perplexité en découvrant que le seul Tanguy Przybylowski connu par les moteurs de recherche était un jeune étudiant qui venait à peine d'obtenir son baccalauréat.

Nous prîmes contact, et je découvris un interlocuteur dont rien, dans son environnement familial, ne prédisposait a priori aux questionnements et aux joies de l'anthropologie sociale, mais qu'une curiosité intellectuelle assez inhabituelle avait poussé vers les œuvres, notamment, d'Alain Testart, et qui témoignait d'une culture et d'une maturité étonnantes pour son jeune âge.

Quelques années d'études et un master d'anthropologie plus tard, ces qualités ont été confirmées de la plus belle des manières. Lorsque je l'ai eu sous les yeux, le mémoire que l'on peut lire ici m'a frappé par la qualité de sa problématique, la richesse des données mobilisées et la rigueur avec lesquelles elles avaient été traitées. Aussi, même si j'en ai été très heureux pour lui, je n'ai pas été réellement surpris lorsque une excellente note, un contrat doctoral dans un contexte de rude concurrence, puis le Prix de master des éditions *L'Harmattan*, sont venus tour à tour récompenser un travail qui dépasse de loin la qualité habituelle à ce niveau d'étude. Et c'est bien sûr sans hésiter un seul instant que j'ai accepté de diriger la thèse de ce jeune chercheur.

Ce mémoire, à présent devenu un livre, *La rente foncière en Afrique subsaharienne* ne se signale pas seulement par sa qualité intrinsèque. Il tranche également par ses choix intellectuels, fort éloignés des courants dominants de l'anthropologie actuelle.

Le premier est sa perspective clairement évolutionniste – non, bien sûr, qu'il reprenne à son compte un des schémas dépassés, et de nos jours si décriés, du XIX^e siècle, mais parce qu'il se consacre à étudier une transition et à en cerner les déterminants. En l'occurrence, celle dont il est question ici – le basculement entre deux régimes fonciers – est si essentielle qu'aux yeux d'un anthropologue tel qu'Alain Testart, elle marquait la limite entre deux des trois principaux types sociaux (le « monde II » et le « monde III »).

Le second parti-pris, qui découle du précédent, est celui du comparatisme méthodique : le raisonnement s'appuie sur une large et rigoureuse compilation de

données, permettant de mettre en exergue les variables significatives – en l’occurrence, le système de parenté.

Le troisième positionnement intellectuel de ce livre est peut-être le plus sulfureux : il s’inscrit en effet dans un cadre matérialiste devenu hélas presque incongru dans les sciences sociales. C’est bien du côté des réalités, en particulier des réalités économiques, et des contraintes qu’elles font peser sur les actions humaines, qu’il se propose de trouver la clé des évolutions sociales majeures – et non dans des « valeurs culturelles » ou des mentalités posées comme premières, et qui seraient censées se suffire à elles-mêmes et échapper à l’explication scientifique.

La recherche menée par Tanguy Przybylowski se situe au croisement de plusieurs hypothèses déjà avancées par l’anthropologie africaniste. La première, à laquelle est attachée le nom de Jan Vansina, veut que le régime de la propriété foncière compatible avec la rente se développe d’autant plus aisément dans un contexte où le système de parenté organise ce qu’il est convenu d’appeler des « lignages profonds ». Les autres hypothèses ont été émises par la plume d’Alain Testart, et concernent tout à la fois l’influence de la raréfaction des terres, de la constitution de domaines par la concentration des terres entre les mains de quelques gros propriétaires, et enfin, le caractère clivant de la propriété au sein des sociétés lignagères – celle-ci étant relative à l’intérieur des lignages, et absolue vis-à-vis de l’extérieur.

L’exploitation des données minutieusement collectées à propos de 84 sociétés différentes valide l’existence de deux corrélations principales. La première est que la probabilité de l’existence de la rente est liée – d’une manière qui reste toutefois à affiner – avec la présence de systèmes de parentés dits « harmoniques » - ceux où la règle de filiation correspond à la règle de résidence. La seconde, beaucoup plus nette, est que la rente, lorsqu’elle existe, commence par concerner les étrangers avant, le cas échéant, de devenir la norme.

Comme tout riche sujet de recherche, il va de soi qu’à chaque pas, on découvre de nouveaux problèmes, que la résolution partielle de chaque question en soulève trois ou quatre nouvelles, de sorte que bien des réponses qu’on pensait assurées s’avèrent, à la réflexion, insatisfaisantes. Ainsi va la vie du chercheur honnête, qui mille fois sur le métier remet son ouvrage et pour qui reconnaître l’incomplétude ou les limites d’une réponse n’est pas un aveu de faiblesse mais, au contraire, la condition sine qua non de la quête scientifique.

Pour clore cette brève présentation, qu’il me soit permis d’avoir ici une pensée pour le regretté anthropologue Georges Guille-Escuret, récemment et trop tôt disparu. Quelques mois avant son décès, il plaidait avec vigueur pour que le paradigme évolutionniste et matérialiste trouve un relai dans les jeunes générations. Un travail tel que celui-ci exauce au moins en partie ce vœu. Gageons qu’il ne soit que premier d’une longue série, et souhaitons de tout cœur que d’autres jeunes chercheurs empruntent la voie sur laquelle s’est engagé Tanguy Przybylowski.

Christophe Darmangeat

MCF (HDR) Université de Paris

LADYSS